



ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE
DU CANAL DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement
- 3) *Situation des impayés*

II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III. SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

I.BILAN FINANCIER :

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2022, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndics présents ou représentés, en date du 16 décembre 2021, sur l'ensemble du périmètre desservi par l'association, sont les suivants :

	REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT	REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT	REDEVANCE PRESSION EN € HT
SURFACE EN M2	TVA 20%	TVA 5,5%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	9.2	48.0	53.0
DE 0 A 1 000 M2	0,022	0,115	0,127
DE 1 001 A 2 000 M2	0,005	0,026	0,029
DE 2 001 A 7 060 M2	0,002	0,010	0,012
AU DELA DE 7060 M2 TARIF A L'HECTARE	53	275	304

Redevance Agence de l'Eau : 16.75 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2022, l'association compte 1 372 membres et irrigue environ 922 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

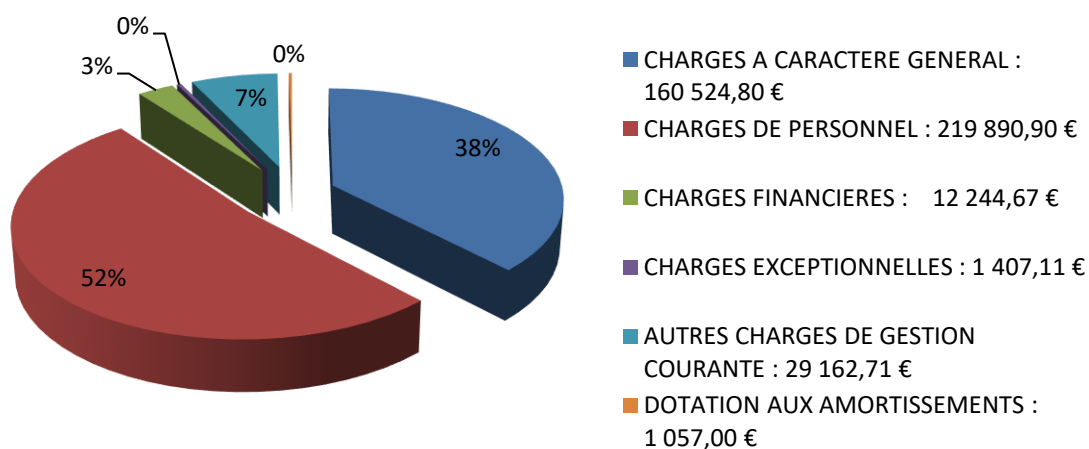
2.a. Section de Fonctionnement

Pour 2022, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	424 287.19	499 163.82
REPORT 2021		111 365.38
RESULTATS CUMULES	424 287.19	610 529.20

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	160 524.80
CHARGES DE PERSONNEL	219 890.90
CHARGES FINANCIERES	12 244.67
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 407.11
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 162.71
OPERATIONS D'ORDRE	1 057.00
TOTAL	424 287.19



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère général** et **les charges de personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

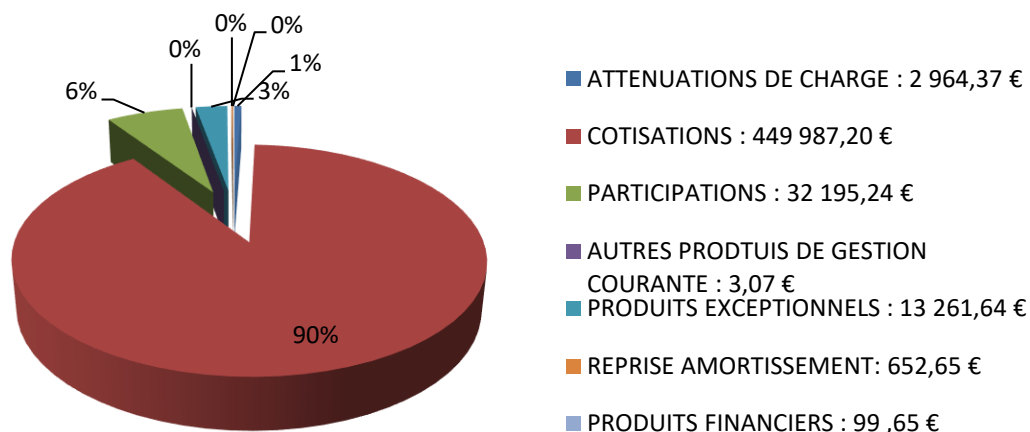
- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes :
 - Les dépenses énergétiques à hauteur de 41 187.84 € liées aux trois stations de pompage.
 - L'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 30 674.75 €.
 - La redevance Agence de l'Eau RM et C à hauteur de 17 687.00 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **les charges exceptionnelles** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président et la participation à l'Union LSV
- **les dotations aux amortissements et provisions**: elles correspondent à l'amortissement des travaux d'investissement et aux provisions constituées pour les créances non recouvrables.

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	2 964.37
COTISATIONS	449 987.20
PARTICIPATIONS	32 195.24
PRODUITS FINANCIERS	99.65
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3.07
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 261.64
REPRISE AMORTISSEMENT	652.65
TOTAL	499 163.82



L'essentiel des recettes (90 %) est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée « PARTICIPATIONS » (soit 32 195.24 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux dont l'ASCO du Cabedan Neuf est membre.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement des cotisations sociales par la MSA correspondantes aux arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole.
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.
- **Les autres produits de gestion courante** : ce sont les arrondis pour le versement du PAS.
- **La reprise des amortissements et provisions** : c'est la reprise de provisions de l'année n-1

2.b : Section d'Investissement

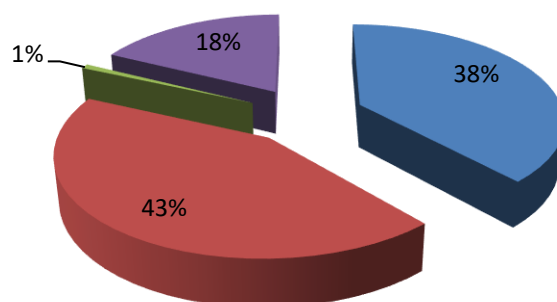
Pour 2022, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	481 094.74	387 875.87
REPORT 2021		461 364.45
RESULTATS CUMULES	481 094.74	849 240.32

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 757.83
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 575.00
IMMOBILISATIONS EN COURS	184 401.39
EMPRUNTS ET DETTES	208 360.52
TOTAL	481 094.74

- IMMOBILISATION EN COURS : 184 401,39 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 208 360,52€
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 3 575,00
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 84 757,83 €



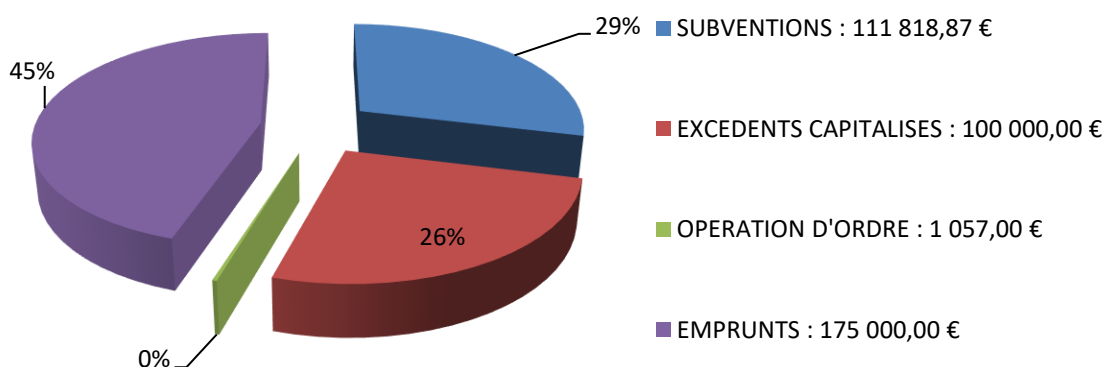
La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de Sécurisation de la filiole de Ceinture, quartier Cabedan, commune de Cavailon.

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond aux travaux réalisés sur les réseaux gravitaires, les réseaux sous pression et les stations de pompes, hors marchés publics et contrat canal.

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	111 818.87
EMPRUNTS ET DETTES	175 000.00
OPERATION D'ORDRE	1 057.00
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	100 000.00
TOTAL	387 875.87



Les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional SUD PACA, le FEADER et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont issus du Contrat de Canal n° 2, prévu pour 6 ans (2022/2027).

Afin de réaliser les travaux de Modernisation des Irrigations – filioles de Cheval Blanc – tranche 3, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès du Crédit Mutuel :

- Un prêt relais de 140 000 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 35 000 € pour la part d'auto financement

3) Situation des impayés

Le montant des impayés cumulés reste élevé fin 2022 pour atteindre 33 112.78 € malgré le travail réalisé par le Trésor Public de Cavaillon pour recouvrer les sommes dues. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

CONCLUSION :

L'analyse du compte administratif 2022 montre la bonne santé financière de l'ASCO. Toutefois, la réalisation des travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association, reste possible grâce aides financières des différents partenaires.

On constate également que le rythme des travaux de modernisation et de sécurisation des réseaux insufflé par la mise en œuvre du 1^{er} contrat de canal, reste important grâce par la mise en œuvre du 2^{ème} contrat.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des filioles gravitaires. Cette prestation est effectuée par un prestataire extérieur en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 12 km. Pour cette année, les prestations hivernales et estivales ont été réalisés par l'entreprise RIEU. Le faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles en été. Ces coupures sont gérées par les gardes de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE ET CURAGE	RIEU	31 785.30

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	787.46
DEBITMETRE LA ROQUETTE				
BUREAU				
STATION VIDALE	TAILLADES			
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	337.54

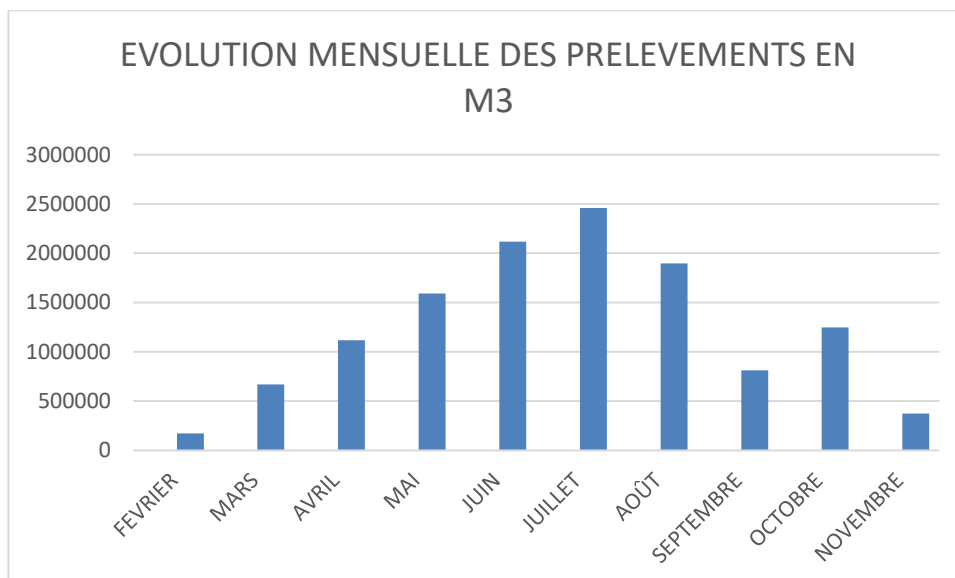
IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm³ par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	12 788 936
PRESSION	1 978 533
TOTAL	14 767 469

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filiales privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 3.5 Mm³.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires des groupes de pompage.

STATION	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	INSTALLATION AUTOMATISME SOFREL	MICHELIER	1 789.69
		REPLACEMENT VARIATEUR N°1		1 871.00
VIDALE	TAILLADES	REPARATION GROUPE DE POMPAGE N° 1		3 724.37
		REPLACEMENT BALLON ANTI BELIER	8 559.00	
		ETALONNAGE DEBITMETRE	KROHNE	2 015.00
VALLONCOURT	CHEVAL BLANC	REPARATION GROUPE DE POMPAGE N° 3	MICHELIER	2 728.42

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
VIDALE	TAILLADES	BRANCHEMENT PRESSION	SNPR	6 925.00
		POSE DE VIDANGE RESEAU PRESSION		1 950.00
		REPARATION BRANCHEMENT PRESSION		2 150.00
		REPLACEMENT CLOTURE BASSIN	LC CLOS	11 332.00
		REPLACEMENT BACHE BASSIN	ISTEEP	22 330.00
		BRANCHEMENT PRESSION	REYNIER TP	5 500.00
PERIMETRE	PERIMETRE	FOURNITURES DE REGARDS	ABRITEC	4 265.00
		FOURNITURE DE PIECES DIVERSES	LAMBERTON	1 657.68

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Création d'une vidange, sur le réseau situé sur le chemin Fond sur les Taillades.
- Création de 2 branchements sous pression sur les Taillades.
- Réparation de 3 branchements sous pression sur les Taillades
- Reprise de 3 branchements sous pression (pose de vannes)
- Remplacement de la cloture souple autour du bassin de Vidale, par des panneaux rigides.
- Remplacement de la bache de fond du bassin par de la géomembrane
- Fourniture de regards pour l'ensemble du réseau sous pression
- Fourniture de pièces diverses pour les réseaux sous pression

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Pas de travaux sur les réseaux gravitaires cette année.

V. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation des travaux Sécurisation de la filiole de Ceinture – quartier Cabedan sur la commune de Cavaillon.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
SECURISATION DE LA FILIOLE DE CEINTURE - QUARTIER CABEDAN - COMMUNE DE CAVAILLON	FOURNITURE ET POSE DE CUVELAGE	SNPR	182 064.00
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 210.40

VI. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavaillon

Pour 2022, le service administratif a instruit 65 permis de construire et reçu 35 attestations notariales.

VII. DIVERS :